



C.P.A.S. D'OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE

PROJET D'ACCUEIL – PROJET DE VIE

SERVICES DES ACCUEILLANTES

« NOS P'TITS D'JALES »

ESPACE CŒUR DE VILLE, 1
1340 OTTIGNIES
010/43.65.11

LIEU D'ACTIVITE : AU DOMICILE DE CHAQUE ACCUEILLANTE OU LIEU DU CO-ACCUEIL

« PRENDRE UN ENFANT PAR LA MAIN, POUR L'EMMENER VERS DEMAIN, POUR LUI DONNER LA CONFIANCE EN SON PAS, PRENDRE UN ENFANT POUR UN ROI »

YVES DUTEIL

2019-2022

1.INTRODUCTION

a. Cadre réglementaire

Le Centre Public d'Action Sociale organise un accueil des enfants âgés de 0 à 36 mois en instituant un service d'Accueillantes d'Enfants Conventionnées. Ce service est agréé et subventionné par l'O.N.E. conformément à la législation des milieux d'accueil du 27.02.2003.

Le projet d'accueil est élaboré en concertation avec les personnes qui accueillent les enfants et comprend :

- la partie administrative, c'est-à-dire le règlement d'ordre intérieur remis aux familles dès l'inscription de l'enfant et qui fixe le cadre légal de l'accueil.
- le projet éducatif qui définit les valeurs, les références, les objectifs éducatifs du service en concordance avec les objectifs du code de qualité élaboré par l'O.N.E (17.12.2003 arrêté du gouvernement de la Communauté Française, moniteur belge du 19.04.2004).

Il s'agit d'une réflexion sur le SENS de ce que nous faisons , comment et pourquoi nous le faisons.

5 accueillantes et **3** duo de co-accueillantes proposent aux familles un accueil de qualité, à leur domicile ou dans un lieu d'accueil du CPAS. Cet accompagnement quotidien des enfants s'organise en partenariat avec la famille et sous la supervision des assistantes sociales du service des accueillantes conventionnées du C.P.A.S.

b. Accessibilité

Le service des Accueillantes d'enfants conventionnées est ouvert à toutes les familles sans discrimination. La participation financière est fonction des revenus des familles (barème ONE) et chaque situation familiale est prise en compte.

c. Qualification du personnel

L'arrêté du 09/12/2005 modifiant l'arrêté du 27.02.2003 reconnaît les formations et les qualifications reconnues pour l'encadrement des enfants.

Le service s'assure de :

- de la bonne santé physique et psychique de l'accueillante et de sa famille,
- *des compétences de l'accueillante en matière d'éducation des jeunes enfants , de son savoir être et de son savoir faire,*
- *de la bonne harmonie et du climat familial chez l'accueillante,*
- *de la bonne collaboration entre co-accueillante*
- de la mise en place, avec les parents, d'une collaboration nécessaire à l'accueil et l'éducation de l'enfant,
- l'accompagnement régulier des accueillantes et du suivi de l'évolution de l'enfant,
- la mise en place de réunions d'équipe, de formations permanentes et continuées.

2. A LA RENCONTRE DES FAMILLES

a. Préparer le premier accueil.

Le temps de familiarisation permet à l'accueillante de percevoir comment les parents « vivent » leur enfant mais aussi aux parents de connaître le fonctionnement du milieu d'accueil et de tisser une relation de confiance et ainsi permettre à l'enfant de se familiariser avec l'environnement humain et matériel.

Le dispositif de familiarisation est le suivant :

- contact téléphonique du service avec les parents afin de leur proposer une accueillante et de présenter le service.
- Un premier contact téléphonique des parents avec l'accueillante, celle-ci explique déjà brièvement son fonctionnement ainsi que les horaires d'accueil.
- Un rendez-vous est fixé pour une première rencontre entre parents et accueillante, avec l'enfant ou pas, au domicile de l'accueillante ou au co-accueil. Lors de cette visite, les parents posent leurs questions et attentes par rapport à l'accueil de leur enfant. L'accueillante présentera aux parents son milieu d'accueil, les espaces de vie mis à disposition de l'enfant, son fonctionnement, sa famille et les autres enfants en accueil (ainsi que sa collègue pour le co-accueil).
- Dans un second temps, les parents après avoir contacté le service, dialoguent avec l'AS qui encadre l'accueillante, reprennent contact avec l'accueillante afin de signer ensemble le contrat horaire.
- Deux semaines avant le début de la familiarisation, un rendez-vous est fixé avec l'AS du service afin de remettre le dossier administratif de l'enfant et de poser les éventuelles dernières questions.
- La familiarisation qui s'étale sur une dizaine de jours commence par deux visites avec un des parents durant une heure chez l'accueillante ou la co-accueillante. Le troisième jour l'enfant reste seul 1 heure, ensuite 1h30, puis 2 heures, une petite matinée, jusqu'au moment où l'enfant reste jusqu'à 14 heures pour ensuite faire une journée complète. Cette familiarisation, si cela s'avère nécessaire, peut bien sûr être adaptée et modulée en fonction de l'enfant. Cette période est un moment privilégié et nécessaire d'échanges entre l'accueillante et les parents afin de clarifier les attentes de chacun, de réfléchir aux moyens mis en œuvre pour assurer la complémentarité entre les différents milieux de vie de l'enfant, de permettre aux deux parties de s'entretenir sur les principes éducatifs qui visent à l'autonomie, la sociabilité, les limites, le respect...et les pratiques mises en œuvre pour y arriver, objet de transition, le développement de l'enfant (marche, langage propreté). Cette période est aussi importante pour les autres enfants accueillis qui doivent reconstruire un nouvel équilibre au sein du groupe d'enfants .

Une feuille de rythme et un cahier de liaison entre en vigueur dès le 1^{er} jour (voir point 3). Cette feuille de rythme reprend les divers aspects de la vie quotidienne de l'enfant : son sommeil, son alimentation, sa santé, et est complétée à la fois par les parents à leur domicile et les accueillantes. Cette feuille permet de s'ajuster au mieux au rythme de chaque enfant.

b. Mettre en place et consolider une relation de confiance avec les parents.

Accueillir un enfant, c'est apprendre à se connaître et à s'apprécier, dans une relation de confiance, c'est l'accompagner avec bienveillance dans le respect de son rythme et dans ses émotions.

Le dialogue entre l'accueillante et les parents tout au long du séjour est nécessaire, afin de clarifier et poser toutes les questions an matière de choix éducatif ; oser discuter d'un problème, oser dire ce qui ne va pas, dans un souci commmun du bien être de l'enfant.

La famille doit pouvoir se représenter le vécu quotidien de l'enfant chez l'accueillante et réciproquement l'accueillante porte une attention particulière aux façons de faire des parents dans le respect de ses pratiques professionnelles et de la vie privée de chacun. Une attention bienveillante et non jugeante permet de créer petit à petit une relation de confiance et de collaboration.

c. Gérer les transitions quotidiennes.

- L'accueil du matin, c'est aider l'enfant à quitter sa famille et à s'intégrer dans le milieu d'accueil.

Chaque enfant a ses habitudes, ses rituels, ses réconforts. Il est important de les connaître, les respecter et d'y apporter les réponses adéquates.

Après un accueil chaleureux et personnalisé, l'accueillante s'informe, au jour le jour, auprès des parents du vécu de l'enfant ; cet échange est indispensable pour l'accompagner durant la journée. Afin de permettre aux enfants déjà présents de poursuivre leur activité en toute tranquillité et de respecter la vie privée de l'accueillante, l'accueil du matin et du soir se déroule si possible en dehors de l'espace de vie .

- La journée se met en place progressivement. L'accueillante veille, à tout instant, à :

- . être à l'écoute des besoins, des émotions qu'exprime l'enfant,
- . accorder, à chacun, une attention privilégiée,
- . mettre en œuvre les rituels permettant, aux petits, de se situer dans le déroulement de la journée
- . maintenir le lien entre l'enfant et ses parents absents,
- . donner les repères et les limites,
- . organiser l'espace pour que la vie en commun se déroule harmonieusement,
- . respecter les initiatives, les rythmes de l'enfant tout en suscitant son autonomie,
- . l'accompagner dans ses activités en développant ses connaissances et sa curiosité,
- . être vigilante dans l'observation de l'évolution de l'enfant.

- Le départ du soir, c'est préparer l'enfant à retrouver sa famille et à quitter son milieu d'accueil.

Par une bonne communication du déroulement de la journée, l'accueillante donne aux parents les informations utiles et indispensables sur les expériences de vie de leur enfant. Cet échange, au quotidien, établit une collaboration nécessaire à l'épanouissement de celui-ci.

La séparation lorsqu'elle est bien organisée permet une continuité et un passage rassurant d'un endroit de vie à l'autre.

d. Aménager la fin de séjour.

La fin de séjour d'un enfant correspond au passage vers un autre lieu : école, ... C'est un moment important pour tous, car on quitte un milieu familial pour quelque chose que l'on ne connaît pas. C'est un moment chargé d'émotions tant pour l'enfant que pour l'accueillante et ses parents. L'accueillante soutient et accompagne les parents dans leur réflexion : de savoir si l'enfant est prêt ou non. L'accueillante parlera avec l'enfant de sa future école ; elle lui explique qu'il va changer de groupe, tout ceci en parfaite concertation avec les parents. De même, elle prépare les autres enfants au départ de l'un d'entre eux.

3. A LA RENCONTRE DES ENFANTS.

a. Ajuster l'environnement matériel, l'espace intérieur et extérieur.

L'enfant doit disposer d'un espace d'activités qui lui permet de se mouvoir, de laisser libre cours à ses explorations afin qu'il puisse développer sa motricité, prendre une place active afin de satisfaire ses besoins, acquérir l'assurance de son corps et ainsi favoriser la sécurité psychique.

Donner plus d'espace de liberté, d'intimité à l'enfant est nécessaire tout en étant sous le regard permanent de l'accueillante.

L'aménagement de coin refuge permet à l'enfant de s'isoler, se reposer, pour mieux s'investir dans les activités par la suite.

Une attention particulière est également accordée à l'ambiance générale de la maison.

Le service veille à garantir un matériel sécurisé, adapté au développement de l'enfant.

Pour un accueil confortable en toute sécurité, l'accueillante aménage les lieux de vie des enfants, en fonction de son domicile, de son organisation familiale tenant compte du bien être de chacun.

- Dans le séjour, un coin jeux est organisé. Chacun des enfants trouve, en fonction de son âge et de ses intérêts, les jouets désirés, le matériel nécessaire et les activités souhaitées.
- Pour les repas : l'enfant installé confortablement mange, dans un espace approprié, dans une atmosphère détendue et sous le regard de l'accueillante. C'est un moment d'échanges privilégiés.
- Pour les changes : un lieu propre, confortable et sûr permettant l'intimité avec l'accueillante est proposé à l'enfant.
- Pour les siestes : un espace repos, personnalisé est prévu afin que chaque enfant trouve le sommeil, dans le calme et la sérénité.
- Pour les activités extérieures : le jardin sécurisé offre à l'enfant un terrain d'exploration ; de plus, des promenades sont prévues.

L'accueillante assure, aux enfants, des conditions de vie saines en veillant à :

. Une bonne hygiène de l'environnement :

- par l'entretien des espaces de vie intérieurs et extérieurs, du matériel de puériculture et des jouets
- en privilégiant le calme, des espaces aérés et à bonne température

. Une alimentation de qualité, variée et équilibrée respectant les temps de préparation et les bonnes conditions de conservation.

. Assurer la sécurité, quelle que soit l'activité, à chaque instant et en tous lieux, en permettant, néanmoins, une liberté et un confort à chaque enfant.

b. Assurer une continuité dans l'accueil.

La séparation parents-enfants qui se prépare lors du 1^{er} accueil est une 1^{ère} étape.

Des conditions pour assurer les transitions et retrouvailles quotidiennes d'un milieu de vie à un autre sont aménagées afin d'assurer la sécurité psychique et physique de l'enfant, nécessaire à l'épanouissement de celui-ci à la construction du lien qu'il tisse avec l'accueillante. Un dispositif quotidien est envisagé dès les premiers contacts avec les parents afin que ceux-ci s'organise avec l'accueillante pour y participer : gestes ritualisés, échanges des informations, organisation.. .

Une farde avec une feuille de rythme est proposée durant la 1^{ère} année de vie de l'enfant. Cette feuille permet aux parents et aux accueillantes de transmettre les informations nécessaires et importantes pour le déroulement de la journée en toute sérénité : l'heure à laquelle il s'est réveillé, a mangé, qui viendra le chercher et quand, la demande de langes,.... Cette feuille permet de s'ajuster au mieux au rythme de chaque enfant. Cette dernière est aussi importante quand c'est une autre personne qui amène ou vient rechercher l'enfant.

Il est demandé aux parents d'apporter un cahier qui servira de carnet de vie. Ce carnet est un cadeau pour les parents dans un premier temps et ensuite pour l'enfant. L'accueillante y notera les événements, les activités vécues par l'enfant, les anecdotes, les petits détails qui font de lui un enfant unique. Ce carnet est une trace, la mémoire de ce regard positif porté sur lui par les personnes qui prennent soin de lui. Les fautes d'orthographe ne doivent pas être un frein ni pour les accueillantes ni pour les familles, l'essentiel est le partage des informations. Les parents sont invités à le compléter s'ils le souhaitent.

Ce support écrit favorise les échanges avec les parents mais ne remplace pas le dialogue direct entre les parents et l'accueillante.

Tout au long de la journée, dans les diverses activités avec l'enfant, l'accueillante veillera à garantir à chaque enfant un regard privilégié, la mise en œuvre de rituel individualisé, des règles et des limites dans le respect du rythme de chacun. Dans le déroulement de la journée, l'enfant est l'acteur principal.

- L'arrivée

Prendre le temps le matin pour raconter le vécu de l'enfant est primordiale. Respecter certaines règles de vie pour le bien-être de chacun, comme arriver pour 9h00 au plus tard, demander aux grands frères et sœurs de ne pas crier, permet de ne pas perturber les enfants dans leurs activités, de respecter leur espace de vie ainsi que le sommeil des tous petits.

L'accueil du matin se déroule dans un espace aménagé à cet effet ou à l'entrée de la pièce de vie si le domicile de l'accueillante ne le permet pas. Selon, les désirs et souhaits de chacun, des jeux et activités sont proposés. Pour certains, c'est trouver réconfort dans les bras de l'accueillante, pour d'autres, c'est trouver un coin refuge avec son « doudou » pour d'autres encore, c'est retrouver le jeu de la veille, etc...

- La matinée

Lorsque tout le monde est arrivé, l'accueillante se pose auprès des enfants pour prendre le temps de se dire bonjour . Il est donc important de respecter l'heure d'arrivée établi lors de la signature du contrat d'accueil. Par la suite des activités variées sont organisées en tenant compte du nombre d'enfants présents, de leur âge, de leur humeur et de leurs désirs.

Certains matins, par exemple, il sera proposé des jeux libres, des promenades, des chants, des bricolages, de la psychomotricité, etc... dans le respect des rythmes des enfants car certains font encore des siestes le matin.

Toute cette organisation est régie par des règles de vie simples, adaptées à la compréhension de chacun. La collectivité, si petite soit-elle, est source de richesse pour l'enfant car il apprend à se socialiser, à vivre en groupe.

L'accueillante présente et toujours bienveillante, est disponible pour chaque enfant et aide à la résolution des conflits, si nécessaire.

- Le dîner

C'est le moment de la journée où chacun trouve sa place dans une atmosphère calme et détendue.

Pour les plus petits, c'est une relation personnelle avec l'enfant qui sera installé confortablement pour recevoir, tout à son aise, son repas.

Quant aux plus grands, ils prennent leur repas en commun et sont tous assis autour d'une table adaptée à leur taille. C'est aussi un moment d'échanges, d'apprentissage de l'autonomie, de règles de vie et d'éveil aux sens. Les menus sont affichés afin de permettre aux parents d'équilibrer le repas du soir.

- L'après-midi

Une partie de l'après-midi est réservée à la sieste, suivant, bien sûr, le rythme de chaque enfant.

Les plus petits qui ne dorment pas, profitent des moments câlins avec l'accueillante. Pour les autres, chaque lever est un moment privilégié avec l'adulte.

Le goûter s'organise en tenant compte des horaires et des besoins des enfants. Le goûter est un vrai repas constitué pour les plus jeunes de panade de fruits et pour les plus grands d'un fruit accompagné soit de tartines soit de produits laitiers et de tartine nature ou beurrée (les pâtisseries sont occasionnelles).

La fin de la journée privilégie des jeux et activités libres. Les parents commencent à arriver.

- Le départ

Pour que le retour à la maison soit un plaisir, l'accueillante prépare l'enfant à finir sa journée et à recevoir ses parents et de leur rendre compte de la journée de l'enfant.

c. Accompagnement les émotions de l'enfant.

L'enfant a besoin que l'on respecte et comprenne ses colères, ses pleurs, ses rires. Il est important de repérer les différentes façons pour lui d'exprimer ses sentiments et ainsi de soutenir l'expression de ses émotions et de favoriser son autonomie.

C'est le rôle de l'accueillante de connaître les besoins de chaque enfant et de pouvoir y répondre avec respect et compréhension tout au long des différentes phases qui structurent la journée et ainsi canaliser ce vécu émotionnel et aider l'enfant à gérer ses frustrations. L'enfant doit être perçu comme une personne unique avec son individualité et ses compétences propres. Bien sûr des limites et des règles cohérentes seront instaurées afin de structurer sa personnalité.

L'apprentissage de la propreté est un passage important pour l'enfant. Le contrôle sphinctérien est conditionné par la maturation du système nerveux. Il est donc nécessaire d'observer l'enfant, son rythme et son développement psychomoteur avant de lui présenter le «petit pot».

Ce n'est pas la date d'entrée à l'école qui détermine quand l'enfant doit être propre. Il le deviendra seul avec l'accompagnement de l'adulte. Tout apprentissage qui est imposé et systématique est inapproprié et n'aide pas l'enfant dans son autonomie.

4. A LA RENCONTRE DES PROFESSIONNELLES.

Accueillir un enfant qui n'est pas le sien dans un lieu de vie extérieur à la famille est une fonction complexe qui demande beaucoup de savoir faire.

L'accueillante exerce à son domicile et doit donc trouver une organisation un temps de travail et espace qui concilie vie privée et professionnelle. La co-accueillante bénéficie quant à elle d'un espace professionnel distinct mais les enfants de l'accueillante peuvent venir rejoindre le groupe d'enfants avant ou après leur journée scolaire (et pendant les congés scolaires).

Un accompagnement pour les aider à situer leurs pratiques avec les enfants est nécessaire et le lien entre l'O.N.E.-service-accueillantes permet d'enrichir la réflexion de l'équipe, d'échanger des expériences et ajuster les pratiques éducatives en fonction des connaissances en évolution sur les besoins de l'enfant.

Des formations permanentes en soirée ou en journée (deux journées pédagogiques par an) sont instaurées pour créer une dynamique de groupe, renforcer la réflexion sur le travail, se mettre au courant de nouvelles méthodologies, partager des expériences et renforcer l'esprit d'équipe.

Des réunions d'équipe et de rencontres sont également prévues pour réfléchir et discuter entre professionnelles de différentes problématiques. Ces réunions nous permettent de réajuster nos pratiques professionnelles pour atteindre les objectifs définis dans le projet d'accueil.

Un accompagnement individuel par l'assistante sociale au domicile est régulier . Ceci permet de faire le point sur l'évolution de chaque enfant, du cadre de vie, de l'organisation du travail, de prendre du recul et de favoriser la médiation entre parents et accueillantes.

2019.